

# CAP APS

## Épreuve EP2 – Prévention et lutte contre l'incendie Épreuve ponctuelle pratique

NOM DU CANDIDAT : .....

DATE : .....

ÉVALUATEURS : Professionnel : .....

Représentant de la DDSIS du département : .....

Enseignant : .....

	C/S	Compétences / Savoirs <b>Sur PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE L'INCENDIE</b>	Testé oui/non	Barème	Note
COMPÉTENCES COMPORTEMENT	C11	Rechercher, décoder et mémoriser les consignes indispensables sur un site.			
	C12	Observer, recueillir des informations en vue d'une éventuelle intervention.		/1	....
	C13	Recueillir des informations sur un incendie.			
	C21	Analyser la configuration, les équipements et dispositifs de sécurité d'un site.			
	C22	Analyser la situation créée après l'intervention d'un incendie, notamment en identifiant un feu en fonction de sa nature, de son importance par rapport aux moyens d'intervention, et de l'adéquation de ces moyens à la nature du feu.		/1	....
	C23	Analyser les causes et conséquences d'un incendie en vue d'en rendre compte.			
	C31	<i>Vérifier et contrôler en effectuant des rondes, le bon fonctionnement des matériels et des systèmes de sécurité, et l'absence de situation génératrice de risques.</i>	N		
	C33	Intervenir suite à un début d'incendie, en l'éteignant, en appelant les pompiers si nécessaire, en mettant hors service les fluides générateurs de risques, en participant au processus d'évacuation, et en mettant en œuvre les moyens de protection des personnes susceptibles d'accéder sur les lieux du sinistre.		/4	....
	C41	Informar des dysfonctionnements et éventuellement des défaillances concernant les matériels et les installations mettant en cause la sécurité du site.		/1	....
	C42	Accueillir les secours, les informer et traiter les appels reçus.			
C43	Rendre compte d'un incendie à sa hiérarchie et/ou au client en utilisant la forme attendue et l'imprimé adéquat en fonction de son utilisation.		/1	....	

<b>ACADÉMIE DE BORDEAUX</b>		2004
<b>CAP AGENT DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ</b>		
<b>EP2 PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE L'INCENDIE</b>		
	Durée : 30 min	Coefficient : 4
		1/2

<b>SAVOIRS</b> Entretien	S39	Réglementation ERP1		/6	....
	S39	Réglementation IGH1		/6	....
	S42	<i>Prévention et lutte contre l'incendie</i>	N		
	S43	<i>Protection de l'environnement</i>	N		
	S6	<i>Sciences appliquées à la sécurité</i>	N		
<b>NOTE GLOBALE PROPOSÉE AU JURY</b>				<b>sur 20</b>	

L'évaluation, à partir d'une situation professionnelle reconstituée comportant un ou plusieurs feux naissants de classe A, B, C ou d'origine électrique, porte essentiellement sur :

- le comportement professionnel,
- l'adaptation à une situation liée à l'incendie,
- le choix judicieux de l'action et des mesures conservatoires contre l'incendie (cf. dispositions réglementaires de la qualification ERP1 et IGH1) et la justification des procédures utilisées,
- une communication claire, précise et cohérente.

<b>ACADÉMIE DE BORDEAUX</b>						<b>2004</b>
<b>CAP AGENT DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ</b>						
<b>EP2</b>		<b>PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE L'INCENDIE</b>				
				Durée : <b>30 min</b>	Coefficient : <b>4</b>	<b>2/2</b>

# CORRIGÉ

CAP APS

Epreuve EP2 – Prévention et lutte contre l'incendie

Grille d'évaluation Epreuve ponctuelle pratique (30 minutes coef. 4)

NOM DU CANDIDAT : \_\_\_\_\_

ETABLISSEMENT DE FORMATION : \_\_\_\_\_

DATE: \_\_\_\_\_

EVALUATEURS :

- Professionnel : \_\_\_\_\_
- Représentant de la DDSIS du département \_\_\_\_\_
- Enseignant : \_\_\_\_\_

	C/S	Compétences/savoirs Sur MALVEILLANCE et NEGLIGENCE uniquement	Testé oui-non	Barème Harmonisé par département	Note
COMPETENCES COMPORTEMENT	C11	Rechercher, décoder, mémoriser les consignes indispensables sur un site			
	C12	Observer, recueillir des informations en vue d'une éventuelle intervention			
	C13	Recueillir des informations sur un incident ayant fait une victime			
	C21	Analyser la configuration, les équipements et dispositifs de sécurité d'un site			
	C22	Analyser la situation créée après l'intervention sur un accident, notamment le périmètre de sécurité nécessaire, et déterminer les atteintes et détresse de la ou des victimes. Faire un bilan secouriste	X	1	
	C23	Analyser les causes et conséquences d'un accident			
	C31	Vérifier et contrôler le bon fonctionnement des matériels et des systèmes de sécurité, signaler les situations à risques pour éviter l'accident et entretenir le matériel de premier secours	X	0,5	
	C33	Intervenir suite à un accident, en définissant s'il est possible ou non d'intervenir seul avec les moyens disponibles, en procédant aux arrêts et mise en sécurité de certaines installations ou machines, en mettant la victime en position de sécurité et en effectuant les premiers gestes en attendant l'arrivée des secours extérieurs	X	3,5	
	C41	Informé des dysfonctionnements et éventuellement des défaillances concernant les matériels et les installations mettant en cause la sécurité des personnes			

## ACADEMIE DE BORDEAUX

Groupement Inter académique II

Session 2004

Examen et spécialité : CAP Agent de Prévention et Sécurité

Intitulé de l'épreuve : EP 2 Désignation : Prévention et Lutte contre l'Incendie

Durée : ...0.h 30

Coefficient : ...4...

N° de page / total ... 1 / 2....

	C42	Appeler les secours, les accueillir et les guider sur le site			
	C43	Rendre compte d'un accident en résumant les conditions et les circonstances ayant entraîné l'accident, ses conséquences humaines (identité des victimes, nature des lésions)			
SAVOIRS Entretien	S39	Réglementation ERP1-IGH1	x	8	
	S42	Prévention et lutte contre l'incendie	x	5	
	S43	Protection de l'environnement			
	S5	Communication	x	2	
<b>NOTE GLOBALE PROPOSEE AU JURY</b>					<b>/20</b>

L'évaluation, à partir d'une situation professionnelle reconstituée comportant un ou plusieurs feux naissants de classe A, B, C ou d'origine électrique, porte essentiellement sur :

- le comportement professionnel
- l'adaptation à une situation liée à l'incendie
- le choix judicieux de l'action et des mesures conservatoires contre l'incendie (cf. dispositions réglementaires de la qualification ERP1 et IGH1) et la justification des procédures utilisées
- une communication claire, précise et cohérente

**ACADEMIE DE BORDEAUX**

**Groupement Inter académique II**

**Session 2004**

**Examen et spécialité : CAP Agent de Prévention et Sécurité**

**Intitulé de l'épreuve : EP 2 Désignation : Prévention et Lutte contre l'Incendie**

**Durée : ...0.h 30**

**Coefficient : ...4...**

**N° de page / total ... 2 / 2....**